FO DGFiP

MUTATIONS 2026 LES DATES

Date limite de dépôt des demandes de mutations et des candidatures pour :	
- les inspecteurs, contrôleurs, géomètres cadastreurs, agents administratifs et techniques titulaires, - les agents de catégorie C sont autorisés à participer au mouvement de mutations même si la décision de titularisation les concernant n'est pas prise. - les agents admissibles à l'EP de B en A (à titre prévisionnel) résultats d'admission le 30 janvier 2026 - les agents admis pour la LA de B en A résultats d'admission le 9 janvier 2026 `- les agents promus de C en B par CIS résultats d'admission le 2 février 2026 ou LA (à titre personnel) - les inspecteurs stagiaires de la promotion 2025/2026 pour les appels à candidatures des services centraux et des DNS, les postes au choix et postes relocalisés - Appel dédié pour les services relocalisés dans les territoires (Catégorie A, B et C) - Postes au choix inspecteurs - Appel pour les postes hors métropole (Catégorie A, B et C)	CAMPAGNE MUTATIONS CATÉGORIE A, B ET C 29 DÉCEMBRE 2025 16 JANVIER 2026 **16 janvier 2026 pour les catégories A, B et C**
- Demande de 1ère affectation des techniciens géomètres stagiaires - Demande de 1ère affectation des agents C lauréats de l'examen professionnel de technicien géomètre - Demande de 1ère affectation des agents C proposés classés au titre de la liste d'aptitude à un emploi de B	**23 janvier 2026**
Date limite de dépôt des demandes dans le cadre des réorganisations :	
Les agents (A, B et C) dont l'emploi est supprimé ou transféré par une décision prise, après avis d'un CSAL, dont la date de réunion n'est pas compatible avec la transmission des demandes aux directions aux dates prévues ci-dessus.	**10 février 2026 pour les A 13 février 2026 pour les B et C**
Date limite de dépôt des demandes de mutations au titre d'une priorité nouvelle :	
Ces demandes doivent être transmises au fil de l'eau dès la fin de la campagne de mutation (22 janvier 2025). Elles seront examinées dans les conditions décrites dans l'instruction. Elles doivent être accompagnées de pièces justificatives et adressées à : Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les inspecteurs Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les C et B pour les géomètres	**2 avril 2026 14 mars 2026 14 février 2026**
Les demandes tardives ou d'annulation doivent être transmises à la Direction Générale, même si elles sont déposées au-delà des dates de dépôt. Elles seront examinées dans les conditions décrites dans l'instruction. Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les inspecteurs Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les C et B pour les géomètres	**20 mars 2026 13 mars 2026 13 février 2026**

Les lauréats du concours externe de contrôleur 2026 (résultats d'admission prévus le 25 mars 2026) et les lauréats du concours interne (résultats d'admission prévus le 7 février 2026) seront invités à exprimer leurs voeux pour leur première affectation nationale au cours du mois de juin 2026.

Mouvements nationaux de mutation A, B et C à effet du 1er septembre 2026	
Mouvement général des géomètres cadastreurs	2ème quinzaine de mars 2026
Mouvement général des agents techniques	2ème quinzaine d'avril 2026
Mouvement général des agents administratifs	2ème quinzaine avril 2026
Mouvement général des agents administratifs stagiaires	fin avril début mai 2026
Mouvement général des contrôleurs	2ème quinzaine avril 2026
Mouvement de 1ère affectation des inspecteurs stagiaires (promotion 2025/2026)	fin avril 2026
Mouvement général des inspecteurs	fin avril 2026